

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN

Dakar, le

03 SEP. 2015

Direction générale des Finances

Direction du Contrôle interne

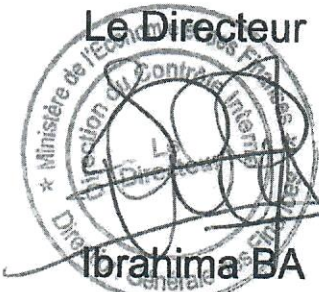
ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Ibrahima BA, Administrateur civil Principal de classe exceptionnelle, Directeur du Contrôle interne au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, atteste avoir participé au séminaire organisé par le Groupe EFA-RIM/GIRAF à Novotel à Dakar, du 24 au 28 août 2015 sur « la gestion des marchés de travaux ».

Au cours de ce séminaire, l'animateur, El Hady HAMED, a présenté plus de 280 obligations prévues dans le cahier des clauses administratives générales (CCAG) du DAO type de la Banque Mondiale.

Ce séminaire m'a permis de prendre connaissance de l'essentiel des obligations du Maître d'ouvrage et de l'Entrepreneur figurant au CCAG et des risques liés à la méconnaissance de telles obligations.

Ce séminaire m'a donné entière satisfaction par rapport à mes attentes.

Le Directeur

Ibrahima BA

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de la Santé

N° _____/MS/DAF

00000069



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف – إخاء – عدل

وزارة الصحة

Nouakchott, le 1...3...AVR.2015..... انواكشوط في:

Le Directeur المدير

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, Monsieur BOUNA OULD EL KOTOB, Directeur des Affaires Financières du Ministère de la Santé de la République Islamique de Mauritanie, atteste que le groupement de Cabinets EFA-RIM (Mauritanie)/ ASLAMTORO (Sénégal) a préparé et animé un séminaire sur : «Le contrôle de la passation et de l'exécution des marchés de travaux et de fournitures» à Dakar du 03 au 07 novembre 2014.

Ce séminaire animé par Monsieur El Hady HAMED, Consultant International en Passation de Marchés a connu la participation de représentants de différentes structures impliquées dans les marchés publics de différents pays.

Deux (2) cadres de notre direction, dont le Directeur, ont participé à ce séminaire qui a porté sur les points essentiels suivants :

- Cadre légal et réglementaire de marchés publics
- Cadre institutionnel de marchés publics
- Principes de la passation de marchés
- Erreurs fréquentes à éviter dans les phases passation et suivi de l'exécution des marchés publics. Plus de 463 erreurs ont été identifiées.

Ce séminaire a été marqué par la qualité de présentations effectuées par le Consultant et les échanges interactifs enrichissants des participants.

En foi de quoi, la présente attestation de grande satisfaction est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

BOUNA OULD EL KOTOB



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Le Directeur

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur **Adama MBOUP**, Directeur de la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) du Sénégal, certifie que **Monsieur EL HADI HAMED**, Spécialiste en passation des marchés du cabinet « Espace Scientifique et Technologie (EST) » de Mauritanie a animé avec satisfaction le séminaire sur le contrôle du processus de passation des marchés publics, organisé conjointement par la DCMP et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) de Dakar, durant la période du 30 avril au 11 mai 2012 à l'ENA.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

MB.N (13/04/2015)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MEF/DGF/COF/COF/DEL. AGR

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

CONTROLE DES OPERATIONS FINANCIERES

**Contrôle des Opérations Financières
Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture
Et de l'Equipeement Rural**

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, Contrôleur des Opérations Financières Délégué (COF) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, certifie avoir pris part avec trois (03) cadres du ministère en service dans les structures de passation des marchés (Commission des marchés publics et Cellule de passation des marchés), au séminaire sur « **l'identification des erreurs au niveau du processus de passation et d'exécution des marchés de travaux et de fournitures** », animé par le groupement de cabinets EFA RIM et AS LAMTORO, organisé à Dakar durant la période du **09 au 13 mars 2015**.

Durant ce séminaire la clarté des exposés, la pertinence des exercices et la rigueur alliée au professionnalisme dont a fait preuve le formateur a été hautement salué.

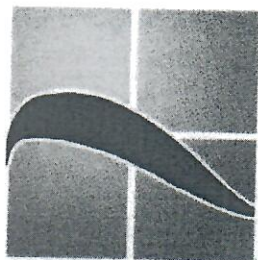
J'atteste que la formation assurée par les cabinets EFA-RIM et AS LAMTORO s'est déroulée à la satisfaction totale des participants.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Fait à Dakar le 13 avril 2015

Mbaye NIANG



OMVS



ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, **Monsieur Mamadou Dior DIAW**, Directeur Administratif et Juridique et Président de la Commission des Marchés de la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM), atteste que le groupement de Cabinets EFA-RIM (Mauritanie)/ ASLAMTORO (Sénégal) a préparé et animé un séminaire sur : « Contrôle de la Passation et de suivi de l'Exécution des marchés de fournitures et de travaux ».

Ledit séminaire qui s'est tenu du 23 au 27 Juin 2014 à l'hôtel NOVOTEL de Dakar au Sénégal a été animé par Monsieur El Hady HAMED, Consultant International en Passation de Marchés. Il a enregistré la participation effective de quatre (4) cadres de la SOGEM, dont le Président de la Commission des Marchés.

Pendant le séminaire un accent particulier a été mis sur les points critiques suivants :

- Cadre légal et réglementaire des marchés publics
- Cadre institutionnel des marchés publics
- Principes de la passation de marchés
- Erreurs fréquentes à éviter dans les phases passation et suivi de l'exécution des marchés publics. Plus de 400 erreurs ont été identifiées.

Le séminaire s'est déroulé à la grande satisfaction des participants.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 10 Juillet 2014

Le Directeur Administratif et Juridique
Président de la Commission
des Marchés de la SOGEM



Mamadou Dior DIAW

Abidjan, le 12 mai 2015

Réf : N°/030/2015/INTERCOTON/SSJB/SE

Le Secrétaire Exécutif

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, Monsieur SILUE Siontiamma Jean Baptiste, Secrétaire Exécutif de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière coton (INTERCOTON), atteste que le groupement de Cabinets EFA-RIM (Mauritanie)/ ASLAMTORO (Sénégal) a préparé et animé un séminaire sur : «L'identification des erreurs au niveau de la passation et de l'exécution des marchés » à Dakar du 09 au 13 mars 2015.

Ce séminaire animé par Monsieur El Hady Hamed, Consultant International en Passation de Marchés a connu la participation de représentants de différentes structures impliquées dans les marchés publics de différents pays.

Un cadre (1) de INTERCOTON, particulièrement le Secrétaire Exécutif, a participé à ce séminaire qui a porté sur les points essentiels suivants :

- Cadre légal et réglementaire de marchés publics ;
- Cadre institutionnel de marchés publics ;
- Principes de la passation de marchés ;
- Erreurs fréquentes à éviter dans les phases passation et suivi de l'exécution des marchés publics. Plus de 460 erreurs ont été identifiées.

Ce séminaire a été marqué par la qualité de l'intervention du Consultant et les échanges interactifs enrichissants des participants.

En foi de quoi, la présente attestation de satisfaction est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.


SILUE Siontiamma Jean-Baptiste
Secrétaire Exécutif de INTERCOTON


ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA FILIERE COTON
INTERCOTON
17 BP 988 ABIDJAN 17
★ Tél: 22 51 05 33 - Fax: 22 51 05 34 ★

AUTORITE DU BASSIN DU NIGER
SECRETARIAT EXECUTIF



NIGER BASIN AUTHORITY
EXECUTIVE SECRETARIAT

UNITE DE GESTION ET DE COORDINATION
DU PROJET DREGDE

B. P. : 729, NIAMEY (Niger)
Tel. : +227 20 31 50 36/37
E-mail : sec-executif@abn.ne

WRD-SEM PROGRAM MANAGEMENT AND
COORDINATION UNIT

P. O. Box : 729, NIAMEY (Niger)
Tel. : +227 20 31 50 36/37
E-mail : sec-executif@abn.ne

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN
EAU ET DE GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DANS
LE BASSIN DU NIGER

NIGER BASIN WATER RESOURCES DEVELOPMENT AND
SUSTAINABLE ECOSYSTEMS MANAGEMENT PROGRAM

Niamey, le 18 MAR 2010

n° : 160 , ABN/SE/DT/P-DREGDE/hd

Objet : Satisfecit de l'UGCP-DREGDE,
animation du séminaire/atelier
régional de formation en passation
des marchés du 8 au 18/02/2010,
à Dosso au Niger

A
Monsieur El Hadi OULD HAMED
Consultant Indépendant
Formateur en Passation de marchés
Tél. : (222) 745 12 75
E-mail : ehh05@yahoo.fr

NOUAKCHOTT - Mauritanie

Monsieur,

Je vous remercie pour les dispositions prises qui vous ont permis de vous rendre disponible à l'effet d'animer le séminaire/atelier régional sur « la passation des marchés de travaux, procédures de la Banque mondiale », organisé par l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le bassin du Niger (UGCP-DREGDE), à Dosso, République du Niger, du 8 au 18 février 2010.

Je vous exprime, au nom de tous les participants, mon satisfecit pour les résultats obtenus. En effet, les évaluations faites au début et à la fin de la formation font ressortir que, d'une part, le niveau de connaissance des participants en procédures de passation des marchés de travaux est de l'ordre de 81,50 % contre 57,75 % au début de la formation et, d'autre part, les participants dans l'évaluation globale de l'atelier ont exprimé leur satisfaction à 87.30 %.

Je suis confiant que les enseignements appris de cette formation rendront plus opérationnels et efficaces les Experts du Projet DREGDE, notamment ceux chargés de la passation des marchés.

Aussi, voudrais-je vous remercier pour votre disponibilité, votre capacité d'adaptation, votre esprit d'ouverture et surtout votre grande expérience qui nous ont permis d'atteindre ces résultats.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Coordonateur Régional
du Projet DREGDE**



Hilaire N. DOFFOU





CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION


Dakar, le 3 AOUT 2017

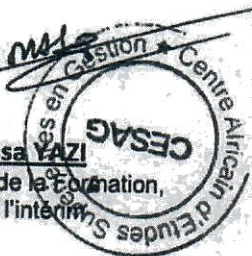
ATTESTATION

Je soussigné, **Dr. Adama Guiro SENE**, Directeur de la Recherche et de la Consultance du CESAG, atteste que le Consultant Monsieur **El Hady HAMED** a participé à l'animation de toutes les sessions de formation en passation des marchés publics organisées par le CESAG à Dakar depuis juillet 2007 à nos jours (au total 21 sessions de formation). Ces sessions de formations étaient programmées par le CESAG dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Mondiale et les modules présentés étaient axés sur les procédures de cette institution. Monsieur **HAMED** a également participé à la conception des supports pédagogiques desdites sessions.

Le CESAG a toujours été satisfait des prestations de Monsieur **El Hady HAMED**.

Cette attestation est délivrée à Monsieur **El Hady HAMED** pour servir et valoir ce que de droit.


M. Moussa YAZI
Directeur de la Formation,
chargé de l'intérim



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
BP 11 323 – Niamey – Niger
Tel : (227) 20 72 69 60/20 72 27 82
Fax : (227) 20 72 45 70

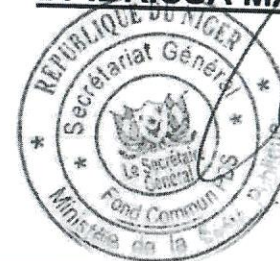
ATTESTATION

Je soussigné, Dr IDRISSA MAIGA MAHAMADOU, *Coordonnateur du Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS*, atteste que **Monsieur El Hady HAMED, Consultant – Spécialiste en Passation de Marchés**, a suivant Contrat N°001/MSP/SG/PAPS du 23 février 2016, réalisé la conception de modules de formation et l'animation de l'atelier de formation sur les procédures de Passation des Marchés Publics du 07 au 26 mars 2016 à Sadoré en cinq (5) séances au profit des Responsables du Niveau Central, des Directions Régionales de la Santé Publique (DRSP) et des Districts Sanitaires (DS) soit 228 participants. Cette formation s'est déroulée comme prévue et à mon entière satisfaction.

En foi de quoi, je lui délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Niamey, le 14 AVR 2016

Dr IDRISSA MAIGA MAHAMADOU





REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE

Agence de Régulation des Marchés Publics

Tel (227) 20-72-35-00 Fax: (227) 20-72-59-81

BP: 725 Niamey-Niger

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur **Madou Mahamadou**, Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) du Niger, certifie que Monsieur **El Hady HAMED**, a suivant contrat N°001/2015/PRMP réalisé une mission pour le compte de notre institution comprenant ce qui suit :

- Elaboration d'un module de formation pour la passation et le suivi de l'exécution des marchés de travaux ;
- Elaboration d'un module de formation pour la passation et le suivi de l'exécution des marchés de fournitures;
- Elaboration d'un module de formation pour la passation et le suivi de l'exécution des marchés de consultants;
- Elaboration d'un module sur l'identification des erreurs dans les processus de passation et d'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de Consultants ;
- Elaboration d'un module sur la compréhension des DAO et des DP destiné aux Soumissionnaires ;
- Animation d'un séminaire du 25 au 29 mai 2015 au profit de vingt (20) formateurs au cours duquel les modules précités ont été présentés.

Monsieur El Hady HAMED nous a donné entière satisfaction pour la mission précitée. En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Niamey le 10 juin 2015



Madou Mahamadou



000131

N°ARMP/DG/DFAT/AP

21 JAN. 2016

Dakar, le

LE DIRECTEUR GENERAL

ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, **Monsieur Saer NIANG** Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) du Sénégal, atteste que Monsieur El Hady HAMED a élaboré pour le compte de l'ARMP trente-cinq (35) check-lists qui prennent en compte l'essentiel des dispositions du code des marchés publics du Sénégal. Ces check-lists constituent un outil efficace de contrôle du respect des dispositions dudit code. Elles peuvent être utilisées par les différentes structures suivantes:

- Les Autorités contractantes peuvent s'en servir lors de l'élaboration des différents documents liés à la passation des marchés (PPM, DAO, DP, rapports d'évaluation...);
- Les différents organismes de contrôle de l'Etat peuvent s'en servir comme guide de contrôle;
- Les Auditeurs recrutés par l'ARMP peuvent s'en servir lors des audits annuels;
- Les candidats et soumissionnaires peuvent s'en servir pour s'assurer que les Autorités contractantes ont respecté les dispositions du code des marchés publics et éventuellement lors de l'introduction de recours auprès de l'ARMP.

Ces check-lists ont fait l'objet d'un atelier de validation qui a duré cinq (5) jours et auquel ont participé des représentants de grandes Autorités contractantes ainsi qu'un représentant du secteur privé.

Monsieur El Hady HAMED nous a donné entière satisfaction à travers la qualité des check-lists finales qu'il a élaborées.

Cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Général, par intérim

Le Contrôleur de Gestion





Agence de Développement Municipal
5, Avenue Carde
Immeuble Carde Rénovation - 3e étage
B.P. 6783 - Dakar-Etoile
Tél. : (221) 33 849 27 10
Fax : (221) 33 842 25 76

002688
N°.....ADM/ DG/ jb

Dakar, le 04 SEP. 2015

Le Directeur Général,

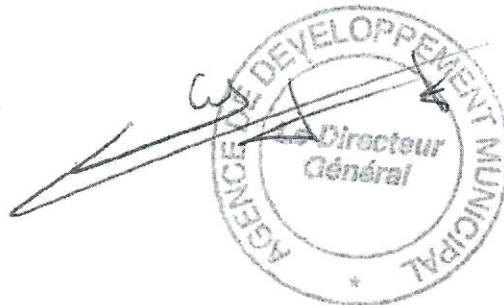
ATTESTATION

Je soussigné, **Monsieur Cheikh Issa SALL**, Directeur Général de l'Agence de Développement Municipal, ADM, atteste avoir participé au séminaire organisé par le Groupement EFA-RIM/GIRAF à l'hôtel Novotel à Dakar du 24 au 28 août 2015 sur « la gestion des marchés de travaux ».

Au cours de ce séminaire, l'animateur El Hady HAMED a présenté plus de 280 obligations prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) du DAO type de la Banque Mondiale.

Ce séminaire m'a permis de prendre connaissance de l'essentiel des obligations du Maître d'ouvrage et de l'Entrepreneur figurant au CCAG et des risques liés à la méconnaissance de telles obligations.

Ce séminaire m'a donné entière satisfaction par rapport à mes attentes.



CHEIKH ISSA SALL

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT

ATTESTATION

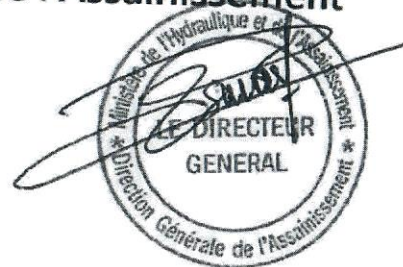
Je soussigné Ismaghil BOBADJI, Directeur Général de l'Assainissement au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger, atteste avoir participé au séminaire sur la «Gestion des Marchés de Travaux» organisé par EFA-RIM à Nouakchott en Mauritanie, du 04 au 08 avril 2016. Ce séminaire animé par Monsieur El Hady HAMED, nous a permis de prendre connaissance des dispositions et risques liés à la gestion des contrats de travaux.

Eu égard à l'importance du thème, ce séminaire est vivement recommandé aux Cadres chargés de la passation et de la gestion des marchés de travaux.

Fait à Niamey, le 16 Avril 2016

Le Directeur Général de l'Assainissement

Ismaghil BOBADJI





AGENCE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX
D'INTÉRÊT PUBLIC CONTRE LE SOUS-EMPLOI

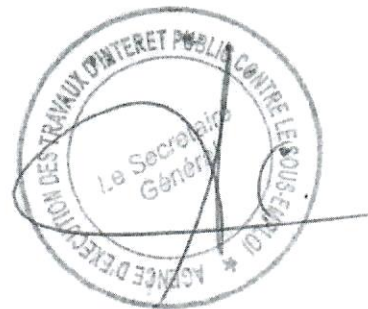
ATTESTATION

Nous, Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP), certifions que **Monsieur El Hadi Hamed**, consultant en passation des marchés a exécuté pour le compte du personnel de l'Agence une semaine de formation sur le suivi de l'exécution des marchés de travaux publics (procédures Banque Mondiale) du 9 au 13 novembre 2015.

Cette formation s'est déroulée comme prévue et à notre entière satisfaction.

En foi de quoi, cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Directeur Général
et par Ordre
Fait à Dakar, le 17 novembre 2015
Le Secrétaire Général



Abdoul Hamid DIOUF